

Festival des métiers du Bois

L'alternance c'est quoi ?



Un contrat en alternance c'est quoi ?

Un contrat en alternance **est un contrat de travail de 6 mois minimum qui alterne :**

Des phases **théoriques** : pour acquérir des **savoirs**

→ *ces temps sont réalisés en centre de formation, ou peuvent, selon les cas, être réalisés dans l'entreprise*

Des phases **pratiques** : pour acquérir des **savoir-faire** par l'exercice d'un métier

→ *ces temps sont réalisés dans l'entreprise, sous la supervision et avec l'accompagnement de l'employeur ou d'un salarié (tuteur ou maître d'apprentissage)*

Il existe deux types de contrats :

→ **Le contrat d'apprentissage**

→ **Le contrat de professionnalisation**

Ces deux contrats sont **complémentaires** et permettent de répondre à différents besoins de recrutement selon la personne recrutée, la formation souhaitée.

Choisir le bon contrat

Contrat d'apprentissage	Contrat de professionnalisation
<p>Les jeunes de 16 à 29 ans révolus.</p> <p>Personne, quel que soit son âge, reconnue travailleur handicapé.</p> <p>Personne, quel que soit son âge, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant l'obtention d'un diplôme déterminé.</p> <p>Jeune d'au moins 15 ans ayant achevé la classe de 3ème.</p>	<p>Jeune de 16 à 25 ans. Demandeur d'emploi de 26 ans et plus.</p> <p>Les bénéficiaires de minimas sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS) ou allocation aux adultes handicapés (AAH).</p> <p>Personne sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).</p>
<p>Diplôme ou titre professionnel enregistré au RNCP</p>	<p>Diplôme ou titre professionnel enregistré au RNCP</p> <p>Certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche</p> <p>Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective</p>

Les opportunités et atouts de l'alternance

Embaucher en alternance peut être une stratégie avantageuse pour :



Embaucher avec une souplesse contractuelle

un contrat à durée déterminée (6 mois à 3 ans) ou indéterminée



Doter l'entreprise des compétences

qui lui seront nécessaires à moyen terme



Remédier aux difficultés de recrutement



Professionaliser un nouveau collaborateur

avec une formation adaptée



Renouveler les compétences

au sein de l'entreprise, en intégrant de nouvelles idées ou de nouvelles techniques



Explorer de nouvelles compétences

autour de nouvelles problématiques (transition écologique et énergétique, RSE)

Les aides à l'alternance

**Aide à l'embauche
d'un alternant**
jusqu'à 6 000€

[Voir les aides](#)

**Aide à l'embauche
d'un demandeur d'emploi
de plus de 26 ans**
en contrat de
professionnalisation
de maximum 2000€

[Voir l'aide](#)

**Aide à l'embauche
d'un alternant
en situation de
handicap**
de maximum 3000 €

[Voir l'aide](#)

**Aides à l'embauche
des demandeurs
d'emploi de plus
de 45 ans**
en contrat de
professionnalisation

[Voir les aides](#)

**Exonérations
des cotisations salariales**

[Voir les exonérations](#)

**Financement
des heures de
formation**
par l'OPCO

[Où trouver mon OPCO](#)

Comment accéder à l'alternance

VOTRE OPCO VOUS ACCOMPAGNE POUR :

- Choisir le meilleur type de contrat en alternance
- **Trouver** un organisme de formation
- Rédiger et rendre visible votre **offre d'emploi**
- Calculer le **coût du contrat**
- **Déléguer la gestion** administrative au CFA (mandat de gestion)
- Faciliter **l'intégration** de l'alternant (formation et accompagnement tuteur)

Venez nous retrouver à l'espace ressources